



# Arbre de décision pour la réforme des bovins au Canada

**Il est difficile de prendre la bonne décision quant au moment de réformer un animal et à l'endroit où il sera expédié. Le parcours qu'une vache entreprend pour être abattue n'est pas toujours simple.**

Le délai entre la ferme et l'abattage peut atteindre 7 à 10 jours dans certains cas. Cela s'explique par le fait qu'elles peuvent passer par plusieurs sites de ventes à l'encan avant de se rendre de la ferme à l'abattoir. Il est essentiel de s'assurer que nous n'expédions que des vaches aptes au transport.

**Utilisez l'organigramme ci-dessous pour vous aider à prendre vos décisions :**

 PARTENARIAT  
CANADIEN pour  
l'AGRICULTURE



Canada 

# Puis-je expédier cette vache?

## CONDITIONS

## REMARQUES IMPORTANTES

Oui

### Un animal demeure apte au transport si :

- Il présente un bon état de chair (> 2,75)
- Il ne présente aucun signe de boiterie et se tient debout et marche avec vigueur
- Sa température est < 39,2 °C / 102,5 °F
- Il est éveillé, alerte et réceptif
- Son rythme respiratoire est normal (de 10 à 20 respirations la minute)
- Un traitement lui a été administré dans le passé, mais tous les médicaments ont été éliminés de son organisme
- Son lait est normal ou il y a seulement présence d'une mammite légère
- Il n'y a pas d'autres signes de maladie
- Cela peut inclure le carcinome oculaire des bovins, la leucose ou des ganglions lymphatiques enflés, des articulations excessivement enflées



### Si vous décidez d'expédier un animal, vous devriez pouvoir répondre oui sans hésiter à ces questions :

- Est-ce que je mangerais la viande de cet animal ?
- Cet animal est-il assez vigoureux pour faire plusieurs trajets dans un camion et être abattu 7 à 10 jours après avoir quitté la ferme?

### Note sur l'expédition des animaux en lactation Les animaux en lactation peuvent être expédiés si les conditions suivantes sont remplies :

- L'animal doit pouvoir arriver à destination/à l'abattoir avant qu'un engorgement du pis ne se produise
- L'animal doit pouvoir être traité si requis, à l'encan ou ailleurs, afin de poursuivre et compléter le transport sans qu'un engorgement du pis ne se produise
- Un processus doit être en place/référencé afin de gérer/surveiller ces animaux lorsque requis

### Si les conditions ci-dessus ne peuvent être satisfaites ou si l'animal présente d'autres problèmes qui nuisent à son état, alors il doit être expédié en tant qu'animal fragilisé.

Non - NE transportez PAS cet animal

### Une vache est inapte au transport si elle présente une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Fièvre (température  $\geq 39,5$  °C/102,5 °F)
- Vêlage
- Faiblesse/instabilité sur ses pieds (boiterie modérée à grave)
- Mammite aqueuse / sévère
- Traitement reçu, périodes de retrait du lait ou de la viande non échues
- Acétonémie
- Déplacement à droite de la caillette
- Signes de douleur
- Mauvais état de chair / trop maigre (< 2)
- Elle a mis bas dans les dernières 48 heures



### Conditions mises en surbrillance - ces vaches devraient être euthanasiées - elles ne répondent pas au traitement ou leur état est impossible à traiter.

- Animal non ambulatoire / à terre
- Autres états sans espoir :
  - Fractures des os ou de la colonne vertébrale
  - Arthrite
  - Cancer
  - Émaciation (état de chair < 1,5)
  - Pneumonie qui ne répond pas au traitement
  - Prolapsus utérin
  - Abdomen distendu
  - Trouble nerveux
  - Hernie qui empêche les mouvements normaux

Oui, mais seulement avec des dispositions spéciales

### Expédiez les animaux présentant ces conditions DÈS QUE POSSIBLE :

- Abscess
- Cécité
- Engelures
- Carcinome oculaire léger (l'œil est intact)
- Boiterie légère - l'animal est tout de même vigoureux
- Déplacement de la caillette du côté gauche - sans faiblesse ni toxicité
- Maladie de la mâchoire grumeleuse (Actinomyces bovis)
- Blessure au pénis
- Pneumonie légère sans fièvre
- Prolapsus vaginal ou rectal
- Faible production de lait



### Expédiez les animaux présentant ces conditions DANS LES 12 HEURES :

- Ballonnement
- Corps étrangers dans l'estomac avec signes localisés
- Accidents intestinaux
- Blessures récentes
- Blocage urétral (très récent)
- Fracture de la queue ou de la mâchoire
- Inhalation de fumée

### REMARQUE :

- Les animaux présentant plusieurs affections ne sont pas aptes au transport.
- Les animaux fragilisés doivent voyager dans un petit compartiment, soit individuellement, soit avec un seul animal calme.

### En cas de doute, NE l'expédiez PAS et parlez à votre médecin vétérinaire!